REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

ELECTIONS LÉGISLATIVES du 23 JUIN 1968

2e Circonscription de la Drôme : Montélimar-Nyons

Candidature :

Gilbert Sauvan

Progrès - Démocratie Moderne



Chères Electrices, Chers Electeurs,

Les graves événements qui ont troublé la vie de notre pays ont amené le Président de la République, Chef de l'Etat, a censuré le gouvernement par la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Ainsi, les 23 et 30 juin prochains, les Français seront appelés à choisir en leur âme et conscience les candidats qui répondent le mieux à leurs vœux e à leurs aspirations. Après de pressantes sollicitations et de longues réflexions, j'ai accepté d'être l'un de ces candidats.

Je mesure toute l'importance de ce scrutin.

Je tracerai rapidement, sans passion et en toute objectivité, les raisons de ma candidature.

Les Français ont eu peur ; la révolution a sonné à leurs portes. L'activité du pays a été paralysée. Sous la pression d'une minorité agissante, la démocratie a failli sombrer pour laisser place à l'anarchie.

Or, je pense que si le gouvernement avait été prévoyant, s'il avait fait assez tôt les réformes nécessaires, s'il avait fait une **véritable politique sociale**, comme il l'avait promis, nous aurions évité la crise actuelle aux conséquences dramatiques encore imprévisibles.

Je n'ai encore jamais été engagé en politique. Mais les sollicitations dont j'ai été l'objet me conduisent à le faire cette fois.

Je me présente non pas contre des hommes, mais pour des idées. En réalité que se passerait-il s'il n'y avait au Parlement une troisième force d'équilibre ; nous aurions :

— d'une part le bloc socialo-communiste,

— d'autre part le bloc gaulliste.

Le premier nous savons qu'il ne correspond pas aux aspirations de la majorité des Français.

Le deuxième, nous nous sommes rendus compte qu'il n'y avait plus de dialogue entre l'Etat et les élus à quelque niveau qu'ils se situent (élus locaux, responsables syndicaux, élus politiques, etc... etc...) Les décisions étaient prises d'autorité ; alors il y a eu l'explosion.

Il faut tirer les leçons de cette triste aventure. Une troisième force qui servirait de régulateur offrirait au peuple une démocratie moderne, la justice sociale et une économie dynamique.

Les réformes doivent se faire sans violence et sans insurrection. Le désordre, l'aventure, l'anarchie n'ont jamais rien apporté à la société.

Choisissez donc des hommes nouveaux. Cependant, à l'occasion de cette campagne électorale, je me garderai bien de vous faire des promesses fallacieuses. Ce serait pourtant facile pour moi. Mais je suis un élu rural, un administrateur communal et départemental et je sais trop combien sont grandes les difficultés.

Mes responsabilités professionnelles (Vice-Président de la Chambre d'Agriculture entre autres) m'ont permis de bien connaître la circonscription.

Agriculteurs, mes amis, vous savez que vous pouvez compter sur mon soutien absolu ; vous savez avec quelle force je défends vos familles, vos exploitations, vos produits. Oh, je sais, il y a encore beaucoup à faire !...

Les activités économiques, artisanales, industrielles et commerciales seront l'objet de mes préoccupations, notamment en axant mes efforts sur la révision des **charges fiscales**, sur l'industrialisation de la Vallée du Rhône ; sur le problème de l'emploi et des salaires raisonnables, la classe ouvrière doit accéder à un standing de vie confortable et les personnes âgées à une vieillesse heureuse.

Les rapatriés savent sans doute que Jacques Duhamel les défend énergiquement (amnistie, indemnisation).

Les problèmes de la jeunesse et de l'école sont au cœur de l'actualité. La montée des jeunes transforme la société. Nous vivons une période de mutations, de transformations, la vie économique et sociale se modifie ; l'accès à l'enseignement, aux moyens d'information, à la culture, se développent.

Que de sujets de réflexion !

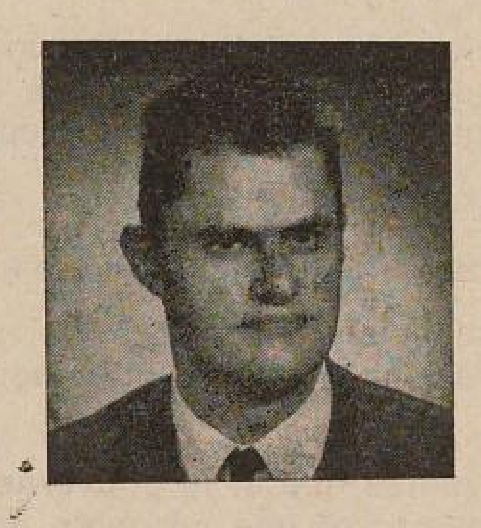
J'en oublie, bien sûr, mais sachez que si je suis votre élu, je serai à la disposition de tous. Mon programme pourrait se résumer en un seul mot : « Servir. »

Prochainement, c'est vous qui en déciderez en votant pour l'homme nouveau.

Je vous assure, Chères Electrices, Chers Electeurs, de ma courtoisie, de mes respects et de mon dévouement.

GILBERT SAUVAN

Vice-Président de la Chambre d'Agriculture
Conseiller Général du canton de Marsanne
Maire de Cléon d'Andran



Suppléant :

PHILIPPE JOUËT-PASTRE

Centre Démocrate
Employé de banque à Montélimar
issu d'une vieille famille montilienne.
Très apprécié par ses qualités professionnelles, son tact et son dévouement

Votez

Gilbert Sauvan

Vu le Candidat

IMP. [illegible] - LA TRIBUNE DE MONTÉLIMAR